

*bibet et spiritu sancto replebitur.*" (Luc. ch. 1.) et pour obtenir sa protection sur les trois grandes associations du pays qui lui sont consacrées, tout fidèle gagnera indulgence de 40 jours chaque fois qu'il répètera cette courte invocation : "*St. Jean-Baptiste, priez pour nous.*" Tel est N. T. C. F., *l'Association des établissemens Canadiens des Townships*, que nous désirions vous faire connaître un peu au long. Maintenant Nous sommes plein de confiance que vous la favoriserez de toutes vos forces.

Puissions-Nous, N. T. C. F., abattre Nous-même le premier arbre qui formera la croix qui doit vous indiquer le lieu de la première église que fera bâtir l'association. C'est du moins le vœu le plus ardent de notre cœur. Nous nous croirions amplement récompensé si Nous avions bientôt ce bonheur. Nous comprenons que nous devons être partout où se trouvent nos brebis. Aussi étions-nous dans les prisons et au pied de l'échafaud lorsque quelques unes de ces chères brebis étaient chargées de chaînes ou expiraient sur le gibet. Aussi étions-nous avec celles qui gémissaient sur la terre d'exil, par les recommandations que Nous prîmes la liberté d'adresser à l'évêque de ces pays lointains pour qu'il essuyât les larmes de nos enfans à qui nous ne pouvions plus faire entendre aucune parole de consolation.

Maintenant que nous jouissons, après cette horrible tempête, de toutes les douceurs de la paix ; Ah ! croyez-le, N. T. C. F., nous ne formons plus qu'un seul vœu, nous ne poussons plus qu'un seul soupir ; c'est celui qui pourra contribuer en quelque chose à votre bonheur en ce monde et en